

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2004>



# Au lycée de Sens, le C.A. du 22 février 2007 ne peut se tenir faute de quorum

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Echos des établissements -



Publication date: vendredi 23 février 2007

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Les enseignants et les élèves ont refusé de siéger, la FCPE a fait une déclaration puis est partie ... le Conseil d'Administration n'a pas eu lieu !

Déclaration des enseignants distribuée à l'entrée du Conseil :

## **Effectifs stables, 4 postes en moins !**

Les personnels enseignants du Lycée Janot de Sens n'acceptent pas les conditions dans lesquelles se prépare la rentrée scolaire prochaine dans leur établissement :

1. La dotation horaire globale attribuée au lycée ne permet aucune amélioration d'une situation que les enseignants et les élèves vivent très difficilement depuis septembre 2006.

L'an passé le CA du lycée Janot avait majoritairement rejeté la répartition proposée par l'administration : l'enveloppe attribuée à l'établissement apparaissait très nettement insuffisante, obligeait à des regroupements qui nous paraissaient anti-pédagogiques et conduisait à des classes surchargées. Cela n'a pas empêché sa mise en application en l'état.

Le résultat est celui que nous avons prévu :

- les classes de seconde ont en moyenne 34 élèves, il en est de même dans les premières générales et STG.
- Pour gagner quelques heures, on préfère deux classes à 33 et une classe à 24 plutôt que 3 classes à 30, on regroupe dans certaines LV des élèves qui n'auront pas la même épreuve au baccalauréat, les professeurs d'espagnol se retrouvent avec des groupes extrêmement chargés et ont à gérer plus de 190 élèves, les sections d'électronique et d'électrotechnique sont regroupées alors que les collègues trouvent ce regroupement explosif, les sections de BTS sont regroupées 2 par 2 en enseignement général ...

Cette année, les effectifs et les structures sont stables et la dotation horaire est sensiblement la même. Toutes les heures réglementaires sont assurées clame-t-on ! C'est quand même la moindre des choses, non ? En ce qui nous concerne, nous ne voyons aucune amélioration se profiler.

2. A cette situation s'ajoutent les retombées de la réforme des statuts imposée par le Ministre contre l'avis de tous les partenaires de l'Ecole.

Cette réforme alourdira très sensiblement la charge de travail des collègues : elle obligera la plupart d'entre nous à prendre une classe supplémentaire et donc à avoir une à deux heures supplémentaires.

La conséquence directe de ces changements, outre l'augmentation de la charge de travail des enseignants, est la destruction d'emplois : 4 postes fixes supprimés dans notre lycée alors que les heures existent !

Ces mesures programmées sont inadmissibles et inacceptables, imposées dans un climat de tension extrême par le Ministre et par l'administration rectorale qui n'hésitent plus à tenir vis à vis des personnels des propos méprisants et insultants.

Pour nous, c'est assez. Nous ne voulons plus cautionner cette mascarade de démocratie : on fait semblant de nous demander notre avis, on nous fait même voter alors que les décisions sont déjà prises ! On nous force finalement à décider quelle discipline sera touchée par une suppression de poste, lequel de nos collègues en sera la victime, avec

toutes les conséquences humaines que cela va entraîner.

Où est l'intérêt des élèves ? Quand va-t-on parler enfin de pédagogie ? Quand va-t-on parler de réductions du nombre d'élèves dans les classes ? Quand va-t-on parler de lutte contre l'échec scolaire ? De prise en charge des élèves en petits groupes et de façon individualisée ?

Les seules considérations discutées sont de nature budgétaire : on ne parle que d'économies à réaliser et plus jamais des conditions pour la réussite des élèves.

Dans ces conditions, pour exprimer notre ras-le-bol, pour dénoncer la dégradation année après année du système éducatif, nous ne siégerons pas au CA ce soir.